

Conditions générales XTRA Colruyt Group Academy

Les Conditions générales Xtra Colruyt Group Academy (ci-après également : « Les Conditions ») régissent la relation entre le Client Xtra et Colruyt Group Academy. En utilisant le site web ou en s'inscrivant à un événement ou à une activité proposé(e) par la Colruyt Group Academy, le Client Xtra prend connaissance des conditions générales ci-dessous et accepte également leur application.

Les Conditions générales Xtra, portées à la connaissance de chaque Client Xtra et approuvées par ce dernier lors de la demande de profil Xtra au plus tard, restent intégralement d'application, en ce compris les modifications apportées à celles-ci conformément les Conditions générales Xtra (lesquelles peuvent être consultées sur <https://monxtra.be/conditions-generales>).

Si le Client Xtra n'est pas (plus) d'accord sur l'application d'une ou de plusieurs des dispositions mentionnées dans les Conditions générales Xtra Colruyt Group Academy, toute utilisation ultérieure du site web et des services de Colruyt Group Academy devient impossible.

Identité du prestataire de services

Colruyt Group Academy	Établissements Franz Colruyt S.A. ayant son siège social à B-1500 HAL, Edingensesteenweg 196, TVA BE 0400.378.485 – RPM Bruxelles
Service clientèle	Le Service clientèle de Colruyt Group Academy est joignable au +32 (0)2 363 55 31, par e-mail via info@colruytgroupacademy.be ou par courrier à l'adresse Edingensesteenweg 249, 1500 Hal.

Définitions

Client XTRA Le Client Xtra est la personne physique qui demande ou utilise un profil Xtra par le biais des moyens d'identification prévus à cet effet. Le Client Xtra doit être majeur et doit toujours agir en qualité de consommateur. Toute personne mineure ou n'agissant pas en qualité de consommateur ne peut en aucun cas devenir Client Xtra.

Consommateur Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Conditions générales Xtra Colruyt Group Academy

- Objet des présentes Conditions** : Les présentes Conditions visent à fournir au Client Xtra les informations essentielles concernant les droits et obligations découlant de l'inscription et de la participation à un événement ou une activité de l'offre de la Colruyt Group Academy.
- Services** : Colruyt Group Academy propose une offre étendue de formations se composant d'ateliers, de cours et de conférences, ainsi qu'une offre diversifiée d'événements et d'activités, tels que la possibilité entre autres d'organiser une fête d'anniversaire, organisés ou non en collaboration avec des partenaires externes.
- Offre** : Les événements et activités proposés sont exclusivement destinés à une participation aux endroits prévus. Ils ne sont pas proposés à un autre endroit. Les photos qui figurent dans les communications relatives à Colruyt Group Academy, telles que le site web, les brochures, les dépliants..., sont présentées à titre purement illustratif et décoratif et peuvent contenir des éléments qui ne sont pas compris dans le prix ou qui diffèrent de l'événement ou de l'activité. Colruyt Group Academy s'efforce toujours de composer les événements et activités avec le plus grand soin. Colruyt Group Academy n'est toutefois en aucun cas responsable d'erreurs matérielles, de coquilles ou d'erreurs d'impression.
- Inscription** : Un Client Xtra peut s'inscrire et éventuellement inscrire des membres de sa famille ou des amis à un événement ou une activité, dans la limite des places disponibles. Lors de l'inscription, il sera demandé au Client Xtra de payer les frais d'inscription dus dans les sept jours ouvrables de la demande d'inscription. L'inscription ne sera définitive qu'après paiement. Le Client Xtra reçoit un e-mail confirmant son inscription. Lorsque Colruyt Group Academy ne reçoit aucun paiement dans les vingt jours calendrier après la demande d'inscription, les places réservées seront libérées.
- Paiement** : Les prix se réfèrent exclusivement à l'événement ou l'activité tel qu'il/elle est décrit(e) textuellement. Tous les prix s'entendent TVA comprise. En cas de défaut de paiement intégral ou partiel par le Client Xtra, quel qu'en soit le motif, le montant impayé sera, sans mise en demeure et de plein droit, augmenté d'un intérêt de retard de 10 % sur le montant impayé à partir de la date de la non-exécution de l'obligation, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant concerné, avec un minimum de 25 euros par facture, à titre de dédommagement des frais administratifs causés.
- Déroulement des événements et responsabilité** : Sauf disposition légale contraignante, Colruyt Group Academy décline toute responsabilité en cas d'accident ou de préjudice occasionné au Client Xtra (ou à un participant inscrit par le Client Xtra) pendant et à la suite d'un(e) événement ou activité. En cas d'utilisation de matériaux ou de consommation d'aliments et/ou boissons, il appartient au Client Xtra (ou au participant inscrit par le Client Xtra) de s'informer quant à la composition et/ou aux ingrédients auxquels il/elle est potentiellement allergique. Si nécessaire entre autres pour des raisons de santé, il appartient au Client Xtra (ou au participant inscrit) de ne pas consommer ni utiliser les produits mis à disposition. Durant l'événement, il est attendu de chaque participant, animateur, instructeur, bref, de toutes les personnes présentes, qu'elles se montrent respectueuses à l'égard des autres personnes. Si l'on constate qu'une personne présente se rend coupable de vol, provoque des dommages intentionnels à d'autres personnes ou à des biens, ou se comporte de façon incorrecte, Colruyt Group Academy se réserve le droit d'exclure ce participant de l'événement ou l'activité. Si nécessaire, la police et/ou tout autre service sera appelé afin de procéder aux constatations nécessaires. Tout dommage causé par un participant sera remboursé à Colruyt Group Academy à première demande. Lors des événements ou activités où des boissons alcoolisées sont servies, il est de la propre responsabilité du participant de veiller à ne pas en consommer de manière excessive. Le participant juge en son âme et conscience s'il est en état, le cas échéant, de conduire un véhicule. Si elle constate qu'un participant est en état d'ivresse, Colruyt Group Academy se réserve le droit d'en informer les services compétents afin de procéder aux constatations nécessaires. Lors des événements culinaires ou de dégustation, les participants ont la possibilité d'emporter les restes éventuels. Toute personne qui emporte des restes le fait à ses risques. Colruyt Group Academy ne peut en aucun cas être tenue responsable de la conservation et du transport de ces restes, pas davantage que des dommages susceptibles d'en découler. Le Client Xtra qui procède à l'inscription a la responsabilité d'informer les proches et/ou amis qu'il a éventuellement inscrits de l'existence des présentes Conditions générales. Colruyt Group Academy peut à tout moment interdire le Client Xtra quant aux dommages résultant des agissements ou de la négligence d'un participant inscrit par ses soins à l'activité ou l'événement.

- Non-application du droit de rétractation** : Dans la mesure où un(e) événement ou activité a toujours lieu à un moment fixé au préalable, l'exception légale au droit de rétractation du consommateur dans le cas de contrats conclus à distance s'applique.
- Annulation de l'inscription par le Client Xtra** : Colruyt Group Academy permet d'annuler une inscription gratuitement jusqu'à 30 jours calendrier avant le début de l'activité ou l'événement. Si l'annulation est effectuée à temps, le montant intégral de l'inscription sera remboursé. Si le paiement initial de ce montant a été effectué à l'aide d'un bon de valeur, Colruyt Group Academy se réserve le droit de rembourser le montant de l'inscription au moyen d'un bon de valeur. Si l'annulation n'est effectuée qu'après 30 jours calendrier, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Refus ou annulation de l'inscription par Colruyt Group Academy** : Colruyt Group Academy se réserve le droit d'annuler les ateliers programmés, sans être redevable d'une quelconque indemnisation. En cas d'annulation, les frais d'inscription sont remboursés.
- Goodie bag** : Colruyt Group Academy se réserve le droit de prévoir, de sa propre initiative, un goodie bag qui sera distribué aux participants à la fin de l'atelier/du cours/de la conférence. Le goodie bag est constitué à la guise de Colruyt Group Academy. Les participants qui n'assistent pas à l'événement n'ont pas droit à un goodie bag. La décision de prévoir ou non un goodie bag incombe entièrement à Colruyt Group Academy. Un goodie bag par participant.
- Propriété intellectuelle** : Les textes, noms et logos repris sur le site web sont la propriété exclusive des sociétés appartenant à Colruyt Group ou des propriétaires respectifs desquels Colruyt Group a obtenu une licence en vue de la reproduction. Ces droits exclusifs sont protégés, tant par le droit national qu'international. À aucun moment, le Client Xtra n'obtient une quelconque licence sur ces œuvres protégées par la simple utilisation de ce site web ; il/elle ne peut pas utiliser ces textes, noms et logos sans l'accord des propriétaires respectifs. Il/elle cède gratuitement à Colruyt Group Academy l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, au sens le plus large, relatifs aux réactions, remarques et évaluations formulées lors de l'atelier. Colruyt Group Academy a le droit d'utiliser ces réactions sous forme de témoignages ou d'une autre manière afin de faire de la publicité pour son offre. Si Colruyt Group Academy souhaite mentionner le nom du participant, elle devra lui demander son consentement.
- Utilisation du site web** : Le Client Xtra connaît les limites et les risques liés à l'utilisation d'Internet ou de tout autre média permettant à Colruyt Group Academy de mettre, aujourd'hui et à l'avenir, ses services à disposition. Le Client Xtra connaît également les risques du stockage et du transfert numériques ou électroniques d'informations. Le Client Xtra accepte que Colruyt Group Academy ne peut être tenue responsable de tout dommage dû à l'utilisation de ses sites web ou d'Internet en conséquence des risques susmentionnés. Colruyt Group Academy ne peut être tenue responsable du contenu des sites web ou apps mis à disposition par des liens sur son site web. Le simple fait que ces liens soient disponibles sur le site web/l'app de Colruyt Group Academy n'implique à aucun moment l'approbation, l'acceptation ou la reconnaissance de ces autres sites web/apps. De plus, le Client Xtra est personnellement responsable de vérifier si ces sites web/apps sont exempts de virus et autres programmes ou éléments susceptibles d'être dommageables pour son équipement.
- Validité et modification des Conditions** : Si l'une des dispositions des Conditions générales Xtra Colruyt Group Academy s'avérait nulle, non valable, non contraignante ou illégale, les autres dispositions continueront à produire leur plein effet. Le vide ainsi laissé dans les Conditions générales Xtra Colruyt Group Academy par la disposition nulle, non valable, non contraignante ou illégale sera compensé, conformément à la législation en vigueur, par l'application d'une disposition valable se rapprochant le plus possible du but économique original des Conditions. Le fait que Colruyt Group Academy omette d'exiger la stricte application d'une ou de plusieurs disposition(s) des présentes Conditions ne peut pas être considéré comme une renonciation tacite aux droits dont elle jouit et ne l'empêche pas d'exiger ultérieurement le respect strict de ces dispositions. Colruyt Group Academy se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux présentes Conditions générales. Les conditions générales qui étaient d'application au moment de la conclusion du contrat restent toutefois d'application pour les contrats en cours. Toute inscription ultérieure à une modification des Conditions générales Xtra Colruyt Group Academy implique la prise de connaissance et l'acceptation des nouvelles Conditions générales d'application à ce moment.
- Questions ou plaintes** : Pour toute question ou plainte, le Client Xtra peut toujours s'adresser au Service clientèle dans un premier temps. Si la solution proposée par le Service clientèle ne satisfait pas le Client Xtra, celui-ci peut contacter l'Ombudsman du Commerce. Il s'agit d'une instance indépendante et neutre, reconnue par le SPF Économie, qui propose un service de conciliation gratuit. Un formulaire de plainte électronique peut être complété sur www.ombudsmanducommerce.be à cet effet. Ce formulaire peut également être téléchargé et envoyé par e-mail à info@ombudsmanducommerce.be ou par courrier à l'adresse Ombudsman du Commerce, Avenue E. Van Nieuwenhuysse 8, 1160 BRUXELLES. Si aucune conciliation ne s'avère possible, le litige est alors du ressort des tribunaux belges compétents et soumis au droit belge. Si le Client Xtra n'est pas domicilié en Belgique, il peut également contacter notre Service clientèle dans un premier temps. Si aucune solution n'est trouvée par ce biais, le Client Xtra peut alors s'adresser, pour ses achats en ligne, à la plateforme européenne de Règlement en ligne des litiges (<http://ec.europa.eu/odr>) dans sa propre langue.
- Protection de la vie privée et des données à caractère personnel** : Les services tels que décrits dans les présentes Conditions générales nécessitent la collecte et le traitement des données à caractère personnel du Client Xtra. La protection des données à caractère personnel du Client Xtra revêt une importance capitale pour Colruyt Group Academy. Dès lors, Colruyt Group Academy s'efforce de les protéger au mieux et de toujours garantir les droits du Client Xtra lors de l'utilisation de ces données, conformément aux règles applicables en matière de protection de la vie privée et des données à caractère personnel. Colruyt Group Academy traite les données à caractère personnel du Client Xtra aux fins et sur la base des fondements juridiques tels que décrits dans la Déclaration de confidentialité Xtra. Cette déclaration peut être consultée en ligne ou obtenue sur demande auprès du Service Clientèle ou dans un magasin des Marques Participantes Xtra. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées de temps à autre. Le Client Xtra s'engage à informer le Service Clientèle en temps opportun de toute modification concernant ses données habituelles (e-mail, identification et adresse), afin de permettre à Colruyt Group Academy de fournir un service correct.

V020191220